

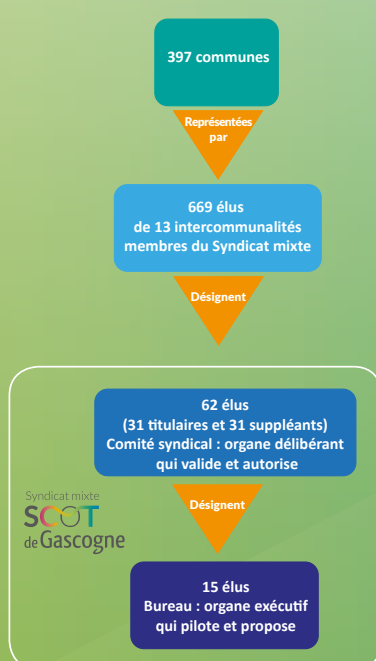
Venez écrire le futur de votre quotidien



Comment fait-on le SCoT de Gascogne ?

> Qui fait le SCoT de Gascogne ?

- Le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne réunit la communauté d'agglomération et 12 communautés de communes du Gers. C'est le Maître d'ouvrage du SCoT de Gascogne.
- 397 communes, 13 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale adhérents au Syndicat mixte et 3 Pôles d'Equilibre Territorial et Rural, portent des projets qui alimentent le SCoT.
- Les Personnes Publiques Associées (PPA), l'Etat, la Région Occitanie, les Départements du Gers et de Haute-Garonne, les chambres consulaires, les 9 SCoT voisins... sont associés de droit à l'élaboration du SCoT.
- Les acteurs socio-professionnels disposent de connaissances et de pratiques du territoire qui nourrissent le SCoT.
- 180 000 habitants contribuent à écrire le futur de leur commune en partageant leur vécu quotidien et leur vision du territoire.
- L'agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine (aua/T) mène les études et assure l'animation de la démarche SCoT.



> Le dialogue, le fondement de la construction du SCoT de Gascogne

Le Syndicat mixte s'appuie sur les projets des territoires, sur l'expertise des acteurs et sur la réalité vécue au quotidien des habitants.

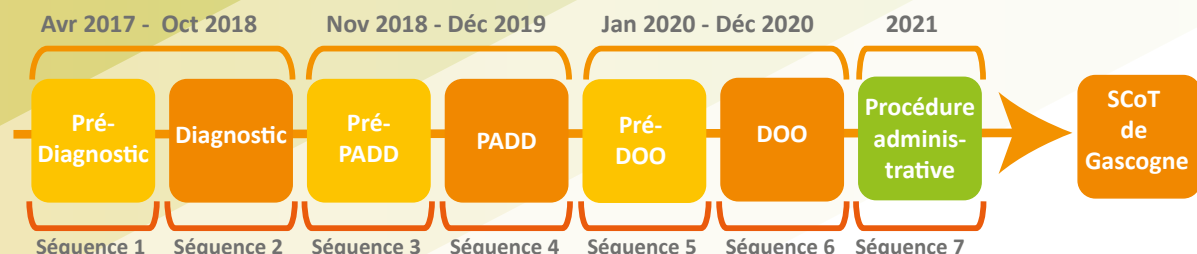
Ce principe fondamental s'articule à deux niveaux :

- entre le Syndicat mixte et les territoires inscrits dans son périmètre
- entre et dans les territoires eux-mêmes

3 regroupements d'acteurs pour informer, réfléchir et piloter la démarche



> Les étapes de l'élaboration du SCoT de Gascogne



Gers 2040
Des territoires, un avenir

Toutes les infos et contribution possible sur
www.scotdegascogne.com

Syndicat mixte
SCoT
de Gascogne